Vitrolles
vivre ensemble

VISITE DE QUARTIER : Centre / Les Arcades

Mardi 15 septembre 2026

***Heure** : 18h00*
***Lieu** : Place de Provence*
***Participants** : Environ 12 riverains*
Présence des élus et services municipaux :

- **Mme Lalia ATTAF** - Adjointe au Maire
- **Mme Nadine CUILLIERE** - Adjointe au Maire
- **M Malik MERSALI** - Adjoint au Maire
- **Mme Séverine CHABROL** - Conseillère municipale
- **M Cyriaque HANACHI** - Conseiller municipal
- **M Ali MALEK** - Directeur Entretien Exploitation
- **M Sébastien MILANINI** - Représentant de la Police municipale

Circulation véhicules motorisés

Plusieurs habitants ont fait état de la circulation persistante de véhicules motorisés, notamment de motos, dans le centre-ville, malgré l'arrêté en vigueur interdisant leur circulation dans certaines zones.

Les riverains souhaitent qu'une attention particulière soit portée au respect de cette réglementation afin d'améliorer la tranquillité et la sécurité des usagers du centre-ville.

À la Traverse de l'Hôtel de Ville, des véhicules sont régulièrement stationnés en infraction et empêchent l'accès aux garages.

Réponse :

La police municipale effectue régulièrement des verbalisations et reste particulièrement vigilante face aux stationnements gênants.
Ils vont continuer de s'y montrer vigilants.

Circulation trottinettes

Les habitants constatent une recrudescence des trottinettes dans le centre-ville, circulant parfois à vive allure sur la place de Provence et demandent pour y remédier une fermeture de la place.

Réponse :

La place ne peut pas être fermée.

Propreté

Les habitants signalent un passage insuffisant des balayeuses dans le quartier. Ils soulignent également que le vent disperse les déchets laissés par les forains à l'issue des marchés, ce qui contribue à dégrader la propreté des espaces publics.

Réponse :

Les balayeuses interviennent au minimum deux fois par semaine, complétées par le passage régulier de la décapeuse

Les agents sont sensibilisés aux problématiques de propreté constatées à l'issue des marchés et portent une attention particulière au nettoyage des espaces concernés.

Les forains sont également sensibilisés au respect des règles de propreté et doivent repartir avec l'ensemble de leurs déchets à l'issue du marché.

Suite à la demande d'un habitant, un passage régulier sera effectué afin d'assurer le nettoyage et l'entretien de l'espace situé devant la bibliothèque de rue.

Déplacer le marché sur la Place de Provence

Les habitants souhaiteraient que le marché du dimanche soit installé sur la place de Provence, avec des étals veillant à préserver la propreté des lieux.

Réponse:

Cette demande est à l'étude.

Signalisation

Une habitante souhaite que le passage piéton situé derrière la Maison des Adolescents, permettant de rejoindre la gare routière, soit davantage visible et mieux signalé.

Réponse:

La demande est prise en compte

Eclairage public

1. Les riverains indiquent que l'Hôtel de Ville, les parkings ainsi que le Conservatoire restent éclairés en cœur de nuit.
2. Une habitante se plaint de la lumière excessive d'un lampadaire qui éclaire directement son domicile.

Réponse:

1. Les parkings restent éclairés à la demande des habitants.

Madame ATTAF a rappelé l'engagement de la Ville à rétablir l'éclairage dans l'ensemble des quartiers d'ici 2028, avec un remplacement progressif des équipements par un éclairage à LED.
Concernant l'Hôtel de Ville et le Conservatoire qui restent éclairés, nous allons effectuer une vérification et procéder aux ajustements nécessaires, le cas échéant.
2. Sa demande est prise en compte. Elle sera contactée par le service.

Réseau de chaleur

Madame ATTAF a rappelé les principaux atouts du projet de réseau de chaleur, notamment un chauffage décarboné à 94 % et une meilleure maîtrise des coûts de chauffage.

Nuisances pigeons

Les habitants se plaignent de la présence importante de pigeons ainsi que du fait que certains commerçants les nourrissent.

Réponse:

Un point sera fait avec les commerçants à ce sujet.

Madame ATTAF conclut la visite en soulignant l'importance de renforcer la place et l'implication des collectifs d'habitants et de leurs représentants.